



Bilan très positif pour les Etats Généraux des délégués étudiants

C'est un moment historique qu'ont vécu, le week-end dernier, les délégués étudiants issus de la FEF, l'Unécof et la TACC. Réunis à Namur, ils ont participé à des débats sur des thèmes liés à l'enseignement supérieur. Au-delà des stéréotypes et clichés, les délégués étudiants issus de toute la Fédération Wallonie-Bruxelles se sont retrouvés dans une excellente ambiance.

La bonne entente générale a favorisé la tenue de débats constructifs. Six thèmes étaient mis à l'ordre du jour pour cette grande première : allocation et bourses d'études, médecine, études pédagogiques, mouvement étudiant, réforme du paysage, éducation à la citoyenneté.

De nombreux consensus, positions communes et pistes de réflexions futures ont été dégagés. Chaque organisation doit maintenant faire valider ces décisions par son Assemblée Générale.

Le point principal de discussion concernait **l'avenir du mouvement étudiant**, mouvement qui a connu certains troubles ces derniers mois. Les différents délégués étudiants ont su dépasser leurs clivages et désaccords pour se mettre d'accord sur trois points essentiels :

1. Tous ont le souci d'augmenter la concertation entre les différents organismes étudiants. Une plate-forme de concertation sera par ailleurs créée.
2. L'organisation de nouveaux Etats Généraux de manière régulière est envisagée.
3. La volonté de travailler ensemble dans différents dossiers, lorsque des convergences sont trouvées, tout en maintenant l'autonomie de chaque organisation.

Par ailleurs, les étudiants ont également trouvé de nombreuses positions communes concrètes sur la question des études de médecine et des allocations d'études. Ainsi, par rapport au numerus clausus instauré pour

contrôler la délivrance de numéros INAMI, la TACC, l'Unécof et la FEF se positionnent contre les contingentements fédéraux (tant pour la médecine, que la dentisterie et la kiné).

Quant aux allocations d'études, tous pensent qu'elles doivent être calculées sur base des ressources du ménage et que les démarches administratives doivent être davantage simplifiées.

Cette première réunion est une belle réussite. L'Unécof, la FEF et la TACC s'accorde pour dire que le dialogue est rétabli au-delà de leurs espérances. Les organisations étudiantes ont fait part de leur volonté de se revoir régulièrement et de tisser des liens plus solides. Unis, ils défendront mieux encore les étudiants. Pour cette raison, tous souhaitent voir augmenter ces périodes de concertation, tout en préservant un pluralisme et une autonomie, les uns vis-à-vis des autres.

Contacts presse :

Pour la FEF,
Michaël Verbauwhede
0473/93.45.85

Pour la Tacc,
Johan Verhoeven
0494/69.17.99

Pour l'Unécof,
Maryse Williquet
0473/52.04.99